

Questions orales

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, je remercie le député de m'en avoir prévenu au téléphone. Je crois savoir que mon collègue, le ministre du Travail, a chargé un conciliateur fédéral de faire enquête sur cette affaire. Comme le sait le député, une grève ne pourrait pas avoir lieu pendant cette période de l'année.

M. Benjamin: Pas avant le 15 juillet.

M. Mazankowski: Il serait prématuré de chercher à trouver une solution à la situation hypothétique créée par le député.

LA FAÇON DE SOUMISSIONNER POUR LE RAVITAILLEMENT DES AVIONS

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, ces gens sont déjà arrivés de Calgary et de Gander. Ils se trouvent à Montréal, prêts à briser la grève en contravention de la loi du Québec. Bien que le ministre snobe les autorités de cette province, sa loi et ses travailleurs, ordonnera-t-il qu'on enquête sur l'*Ogden Allied* et toutes ses filiales, et notamment celle de Gander, en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions? Fera-t-il enquêter sur la façon dont on a soumissionné pour le ravitaillement des avions pour éviter que la situation ne devienne explosive—et je l'entends au sens littéral du terme—au mois de juillet?

M. le Président: À l'ordre.

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, je ne vois vraiment pas comment ces gens pourraient être à pied d'oeuvre alors qu'il n'y a ni grève ni lock-out.

M. Benjamin: Ils se trouvent déjà à Montréal, dans des chambres d'hôtel.

* * *

LES MINORITÉS VISIBLES

LES CANADIENS D'ORIGINE JAPONAISE INTERNÉS PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État au Multiculturalisme. La Chambre s'ajournera demain pour les vacances d'été et le gouvernement n'a pas encore réglé de façon honorable la question du dédommagement des Canadiens d'origine japonaise. Le premier ministre s'obstine à refuser d'intervenir, malgré les engagements qu'il a pris au cours de la campagne électorale et en tant que chef de l'Opposition.

Étant donné que le ministre est incapable de faciliter et d'encourager une procédure vraiment adéquate, pourrait-il nous assurer qu'il profitera des mois d'été pour tenir des négociations complètes et utiles avec l'association nationale représentant les Canadiens d'origine japonaise, afin qu'à notre retour, à l'automne, il ait déjà jeté les bases nous permettant d'en arriver à un accord juste et significatif sur cette question fort délicate?

L'hon. Otto Jelinek (ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et ministre d'État (Multiculturalisme): Monsieur le Président, le député devrait savoir ce qu'il veut au

juste. La dernière fois qu'il a posé des questions, il a laissé entendre que nous précipitions les choses à ce sujet.

M. Gauthier: Répondez à la question.

M. Jelinek: Or, il affirme maintenant que nous faisons traîner les choses. En fait, le Cabinet est saisi à l'heure actuelle de la question et il l'examine. Le premier ministre joue un rôle actif à cet égard. Comme je l'ai déjà dit à un certain nombre de reprises à la Chambre, le premier ministre et le gouvernement tiendront leurs engagements.

L'ANNONCE DE LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, le ministre refuse de négocier, alors que les conservateurs s'y étaient engagés. Pourrait-il au moins promettre à la Chambre et à la collectivité japonaise que le gouvernement ne se contentera pas d'une décision unilatérale du Cabinet au milieu de l'été, alors que la Chambre ne siège pas, et alors que les Canadiens d'origine japonaise sont moins bien organisés? Va-t-il au moins prendre cet engagement?

L'hon. Otto Jelinek (ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et ministre d'État (Multiculturalisme): Monsieur le Président, le député n'est pas sans savoir que nous avons les discussions les plus larges possible avec les Canadiens d'origine japonaise et d'autres collectivités. Le député représente un parti qui était opposé à toute discussion avec les Canadiens d'origine japonaise et qui ne voulait pas entendre parler de dédommagement. Il est ahurissant de constater que le député intervient constamment de façon hypocrite, afin de poser pour la galerie au détriment des Canadiens d'origine japonaise.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je suppose que le député a qualifié une méthode, mais ses remarques étaient très près de s'adresser à son collègue. Il le sait pertinemment.

Mme Copps: Il a dit le député.

M. Axworthy: Présentez des excuses.

M. le Président: J'ai écouté très attentivement.

* * *

LES RÉFUGIÉS

LE PROGRAMME DE LIQUIDATION DE L'ARRIÉRÉ DES DEMANDES DE STATUT DE RÉFUGIÉ

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État à l'Immigration. Après des mois de retard, pourquoi le ministre a-t-il présenté il y a un mois son programme de liquidation de l'arriéré de 21,000 demandes de statut de réfugié sans avoir fait préparer une réglementation servant à guider les requérants, leurs avocats, et surtout les fonctionnaires de l'immigration, sans même avoir engagé le nouveau personnel qui, d'après ce qu'il nous a promis il y a cinq semaines, devait s'occuper du traitement et de l'examen de toute cette nouvelle masse de demandes? Pourquoi a-t-il laissé s'accumuler une telle pagaille?